

Réf: Dossier 452212

Avis de constitution

SOCIETE « ALAG MINING »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE
COCODY QUARTIER II PLATEAUX ANGRE 7e TRANCHE,
NON LOIN DE L'ANCIENNE AMBASSADE DE CHINE, 22 BP
1742 ABIDJAN 22, Lot : 3351, Section : OX, Parcelle : 11,
Lot 3351, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2025 et enregistrés au CEPICI le 06/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALAG MINING »

Objet : - EXPLOITATION MINIERE

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE
COCODY QUARTIER II PLATEAUX ANGRE 7e TRANCHE,
NON LOIN DE L'ANCIENNE AMBASSADE DE CHINE, 22 BP
1742 ABIDJAN 22, Lot : 3351, Section : OX, Parcelle : 11,
Lot 3351, Ilot 0

Dirigeant(s) M NOUAMAN ADAMOU BRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11298 du 10/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68874/GTCA/RC/2025 du 10/11/2025

Pour Avis

Le CEPICI

